

ACCORDÉON

Valable pour les BA2 et BA3 uniquement

Cours Ann.2 Ann.3

DISCIPLINE PRINCIPALE	• Instrument			
	Cours instrumental (le cas échéant, y.c. travail avec accomp.)	indiv.	e/p	e
	Total instrument			
	<hr/>			
	• Synthèse : travail Bachelor			e
	Total discipline principale		30	32
<hr/>				
FORMATION PRATIQUE	• Instrumental			
	Piano 2e instrument	indiv.	e	
	Lecture à vue / travail du répertoire	indiv.	e	e / p
	Total instrumental			
	<hr/>			
	• Musique d'ensemble			
	Chœur	coll.	p	
	Atelier contemporain	coll.	p	p
	Musique de chambre	coll.	e	e
	Total musique d'ensemble			
	<hr/>			
	• Divers			
	Méthode Feldenkrais ou pratique corporelle			
	Improvisation			p
	Total divers			
	<hr/>			
	• Spécificités			
Harmonie pratique à l'instrument	coll.	e		
Total spécificités				
	Total formation pratique		14	10
<hr/>				
FORMATION MUSICALE GENERALE	Solfège supérieur	coll.	e	
	Harmonie-contrepoint	coll.	e	
	Histoire de la musique	coll.	e	
	Analyse	coll.	e	
	Langage musical	coll.		e
	Acoustique	coll.		p
	Introduction à la méthodologie de la recherche	coll.		p
	Total formation musicale générale			
<hr/>				
ORIENTATION MASTER	Séminaires de recherche, introduction au métier de musiciens	coll.		e / p
	Options : pédagogie, interprétation	coll.		e / p
	Total orientation Master			9
<hr/>				
	TOTAL GENERAL		60	60

e = validation par un examen / p = validation par la participation, une évaluation formative peut être prévue

Etat au 22.09.2016 - Sous réserve de modification

Valable pour les bachelors 2 et 3 uniquement